

Nom et Prénom N° Etudiant

Tél. Email(prenom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Etudiant redoublant : oui ☐ non ☐

Etudiant en parcours Santé « LAS » : ☐

Enseignements	Semestres	ECTS	CM	TD	Evaluations		Seuil de compensation
					Session 1	Session 2	
BCC1. Socle disciplinaire		38					7/20
Introduction à l'économie	1	4	33		ET	ET	
Introduction à la gestion	1	4	33		ET	ET	
Macroéconomie 1 : politique économique	1	5	33	15	ECT	ET	
Mathématiques 1	1	5	24	24	ECT	ET	
Problèmes économiques contemporains	2	5	33	15	ECT	ET	
Comptabilité générale	2	5	33	15	ECT	ET	
Microéconomie 1 : comportements et marchés	2	5	33	15	ECT	ET	
Statistiques 1	2	5	24	24	ECT	ET	
BCC2. Enseignements complémentaires et d'ouverture		10					7/20
Introduction au droit	1	3	21		ET	ET	
Sociologie économique	1	3	21		ET	ET	
Histoire des faits économiques	2	4	33		ET	ET	
BCC3. LINGUISTIQUE ET TRANSVERSE		12					7/20
Anglais 1.1	1	2		15	ECI		
Informatique 1	1	2	12	15	ECT	ET	
Méthodologie documentaire	1	1		2	ET (BU)	ET	
Expression française – Projet Voltaire	1	1	2	e-campus	VSN	VSN	
PPEI 1	2	2	12		ET	ET	
Anglais 1.2	2	2		15	ECI		
Relations sciences et société	2	2	6	SPOC	ECT	ET	
Total annuel		60	347	155			
1 option facultative *:	S1 ☐ S2 ☐	Point bonus			ECI		

* Options facultatives (point bonus) : LV2, Sport, Atelier culturel, Pratique d'un instrument ou Engagement étudiant : 0.25 par année ou 0,125 par semestre.

Modalités de contrôle des connaissances :

VSN : validation sans note : le résultat est « Admis » ou « Défaillant »

ECT : Evaluation continue et terminale :

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : Si la note de contrôle continu de session 1 est égale ou supérieure à 10/20, alors la note finale de l'UE en session 2 = 50% de la note de contrôle continu de session 1 + de 50% de la note d'examen de session 2.
Si la note de contrôle continu de session 1 est inférieure à 10/20, alors la note de l'UE en session 2 = 100% note de l'épreuve de session 2.

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

SPOC : cours en ligne sur e-Campus

BCC : Bloc de compétences et connaissances.

Conditions de validation de l'année de Licence :

- Moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 ET
- Moyenne du BCC 1 « Socle disciplinaire » égale ou supérieure à 7/20 ET
- Moyenne du BCC 2 « Enseignements complémentaires et d'ouvertures » égale ou supérieure à 7/20 ET
- Moyenne du BCC 3 « Linguistique et transverse » égale ou supérieure à 7/20. Attention : les UE évaluées en « VSN » doivent obligatoirement être validées « ADMIS », faute de quoi le BCC sera « Ajourné », quelle que soit la moyenne obtenue. ET
- Compensation entre les 3 BCC.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (Accès aux services numériques et adresse mail « Paris-Saclay ») via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative) et avoir pris connaissance du Règlement des études ainsi que des modalités* particulières applicables à ce contrat pédagogique consultables sur le site :<https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-contrôle-des-connaissances-mcc>

Date et signature de l'étudiant